Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-119-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-119

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CHATELUS MALVALEIX

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de CHATELUS MALVALEIX et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de CHATELUS MALVALEIX :

Montant	Opérations
613,69 €	Entretien de la voirie (ED-260916-4500CF - TS préparation avant PATA)
4 543,16 €	Entretien de voirie (ED-260305-4305CF)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Roth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-120-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-120

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FLEURAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FLEURAT et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FLEURAT :

Montant	Opérations
4 628,52 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-251119-4189CI.02 - Programme voirie hors DETR 2026 option BB)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-121-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-121

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FRESSELINES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FRESSELINES et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FRESSELINES :

Montant	Opérations
25 424,83 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251107-4168CI.01 - programme voirie hors DETR 2026)
14 350,35 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-260817-4469CI.01 - revers d'eau sur pistes)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 80 85 00

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-122-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-122

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA FORET DU TEMPLE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA FORET DU TEMPLE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA FORET DU TEMPLE :

Montant	Opérations
11 838,70 €	Entretien de la végétation (ED-260910-4489CF - élagage septembre 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

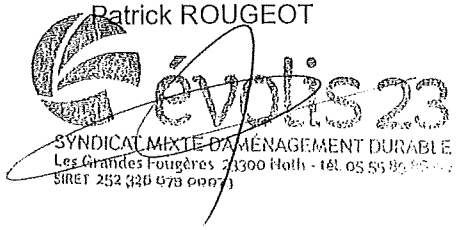

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-123-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-123

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LADAPEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LADAPEYRE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LADAPEYRE :

Montant	Opérations
6 983,55 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-261002-4512CI - hameau de Villesume)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-124-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-124

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution MAISON FEYNE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MAISON FEYNE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de MAISON FEYNE :

Montant	Opérations
49 459,11 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251125-4207CI.01 - travaux de voirie hors DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Moutn - tél. 05 55 [illegible]
SIRET 252 326 079 00078

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-125-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-125

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution NOTH

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de NOTH et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de NOTH :

Montant	Opérations
2 777,87 €	Entretien de la voirie (ED-260911-4490CF.01 - TS PATA)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

EVOLIS 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-126-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-126

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution ROCHES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de ROCHES et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de ROCHES :

Montant	Opérations
1 521,89 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-261016-4526CI - sécurisation village du Rioux)
2 772,23 €	Entretien de voirie (DP-261020-4528CF - PATA)
52 473, 00 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-251208-4223C.01 - programme voirie DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-127-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-127

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT FIEL

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT FIEL et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT FIEL :

Montant	Opérations
7 558,49 €	Entretien de voirie (DP-260522-4395CF - PATA)
29 354,89 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260518-4381CI - programme voirie 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-128-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-128

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT PRIEST LA PLAINE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT PRIEST LA PLAINE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT PRIEST LA PLAINE :

Montant	Opérations
890,16 €	Entretien de la voirie (DP-261002-4514CF - PATA TS)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 85 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-129-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-129

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SILVAIN MONTAIGUT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT :

Montant	Opérations
44 184,06 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-251030-4154CI - programme voirie DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-130-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-130

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINTE FEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINTE FEYRE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINTE FEYRE :

Montant	Opérations
3 553,74 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260908-4484CI - Travaux de bitumage)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 09 96 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 23 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261117-2026-131-DE
Date de télétransmission : 23/11/2026
Date de réception préfecture : 23/11/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 17 novembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 17 novembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : DUQUEROIX Sylvain ; GLOMOT Laurent ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONS Benjamin.

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 26

Délibération n°2026-131

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution VILLARD

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de VILLARD et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de VILLARD :

Montant	Opérations
25 517,05 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251120-4192CI.01 - travaux de voirie DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00071

Publication le : 23 NOV. 2026